

Ces croisades qui visent à en faire toujours plus

L'invité

Christophe Reymond

Directeur du Centre Patronal



Personne ne conteste qu'il faille protéger les enfants et les jeunes de la publicité pour le tabac. Aujourd'hui déjà, celle-ci est sévèrement réglementée. Elle est interdite à la radio et à la télévision, ou lorsqu'elle s'adresse spécifiquement aux mineurs.

La majorité des cantons a édicté des règles plus strictes, notamment à l'encontre de la publicité placée sur des affiches ou dans les cinémas. Une loi fédérale qui attend d'entrer en vigueur consacre d'ailleurs ces principes pour l'entier du territoire suisse.

Pour certains, il faut pourtant faire plus. Une initiative populaire vise ainsi à interdire toute publicité pour le tabac là où des enfants ou des adolescents peuvent la voir, par exemple dans la presse, sur des affiches, dans les kiosques ou lors de manifestations. Ce qui revient à prohiber toute communication à propos d'un produit qu'il n'est interdit ni de produire, ni de vendre, ni de consommer.

On a le droit de préférer un cadre, a fortiori s'il est sévère, à des règles qui équivalent à des interdictions. Tout produit légal doit en effet pouvoir faire l'objet de mesures promotionnelles, et chaque personne doit conserver la liberté de choisir ce qu'elle souhaite ou non consommer. Quant aux recommandations administratives en matière de santé publique, elles ne doivent pas signifier une mise sous tutelle. Elles posent, soit dit en passant, des questions délicates sur la légitimité des prescripteurs et le rôle de l'État.

Chacun sent bien aussi que les interdictions de ceci ou de cela ouvrent la voie à d'autres chicaneries. Par les temps qui courent, ce ne sont pas les sujets qui manquent. L'alcool, le gras et le sucre sont en première ligne dans le domaine alimentaire, mais il n'y a pas de raison de s'arrêter là.

L'urgence climatique fait douter de l'opportunité de laisser promouvoir l'utilisation de véhicules automobiles (même électriques), les voyages pour des destinations qui ne s'atteignent pas en train de nuit ou la location des appartements chauffés au gaz et au mazout.

«Certains en sont déjà arrivés à cette conclusion que l'opéra cause le cancer.»

Ce ne sont pas des paroles en l'air. Il y a quelques années, à l'Opéra de Perth, en Australie, on avait annulé des représentations de «Carmen» pour cause d'incitation au tabagisme. La direction avait agi ainsi contre une coquette subvention promise par l'agence gouvernementale de promotion de la santé...

Comme l'agence de santé publique en question avait pour vocation de lutter aussi contre l'alcool et l'obésité, il aurait été possible de faire plus encore. Par bonheur, on n'a pas entendu parler de la déprogrammation de «La Traviata» et de «Falstaff». Qui aurait précédé celle de «Don Giovanni» pour machisme grossier et celle de «Rigoletto» pour stigmatisation des handicapés.

Pour se conformer aux canons de l'hygiénisme et de la bien-pensance, on peut toujours faire plus.